

**RECORDATION FORM COVER SHEET  
TRADEMARKS ONLY**

Asst. Commissioner for Trademarks  
2900 Crystal Drive  
Arlington, Virginia 22202  
RE: Our File: T- 69945/69955/69955/71245

1. Name (and address) of conveying party(ies)      2. Name and Address of receiving party(ies)

9027-9704 QUEBEC INC.  
(the predecessor in title of  
Applicant MICROTEC SECURITY INC.)  
356 rue Jackson, Quebec,  
Quebec, G1N 4C5  
Canada

TRUST PRET ET REVENUE  
  
850 Place d'Yourville  
Quebec G1R      3P6  
Canada

- Individual
- Association
- General Partnership
- Limited Partnership
- Corporation- Canada

- Individual(s) citizenship
- Association
- General Partnership
- Limited Partnership
- Corporation-
- Other-Financial Institution  
Canada

If assignee is not domiciled in the  
United States, a domestic  
representative designation is  
attached:  Yes  No

3. Nature of conveyance:

- Assignment;
- Security Agreement;
- Other;
- Merger
- Change of Name
- Change of Address

Execution Date: December 20, 1995

4. Application number(s) or registration number(s): 4

A. Trademark Application No. (s)      B. Trademark Reg.

SERIAL NUMBERS:

78/045,694

78/042,341

78/041,920

78/042,342

Additional numbers attached  Yes  No

5. Name and address of party to whom correspondence concerning document should be mailed:

COLLEN IP  
Intellectual Property Law, P.C.  
The Holyoke-Manhattan Building  
80 South Highland Avenue  
Town of Ossining  
Westchester County, New York 10562

6. Total number of applications and registrations involved: 4

7. Total fee (37 CFR 3.41) \$115.00

- Enclosed
- Authorized to be charged to deposit account
- Already submitted

8. Deposit account number:  
03-2465

(Attach duplicate copy of this page if paying by deposit account)

DO NOT USE THIS SPACE

9. To the best of my knowledge and belief, the foregoing information is true and correct and any attached copy is a true copy of the original document.

Jane F. Collen

*Jane F. Collen*

November 15, 2002

Name of person signing

Signature *we*

Date

HYPOTHÈQUE GARANTISSANT UNE ÉMISSION  
D'OBLIGATIONS

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUINZE,  
Le vingtième jour de décembre

DEVANT Me Roch Godbout, notaire à Saint-Raphaël,  
province de Québec;

ONT COMPARU:

TRUST PRÊT ET REVENU, société de fiducie constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne (Québec)* et la *Loi sur les compagnies - Partie I (Québec)*, ayant son siège social au 850, Place d'Youville à Québec, province de Québec, G1R 3P6, ladite société agissant et représentée par monsieur Robert Archer et Me Lise Rochette, dûment autorisés aux fins des présentes en vertu du Règlement No. 4 adopté par le conseil d'administration le 15 février 1977 et ratifié par les actionnaires le 22 février 1977, eux-mêmes représentés par monsieur Conrad F. Johnson, vice-président, service aux sociétés, en vertu d'une procuration sous seing privé en date du 19 décembre 1995, dont copie certifiée demeure annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par lesdits représentants avec et en présence du notaire soussigné, l'avis d'adresse dudit établissement étant inscrit au bureau de la publicité des droits au registre des droits personnels et réels mobiliers sous le numéro 002417.

(Ci-après appelée le "Fondé de pouvoir")

20 décembre 1995

### 3. HYPOTHÈQUE

3.1 Pour garantir le paiement des obligations et des sommes pouvant être dues au Fondé de pouvoir ou aux obligataires en vertu du présent acte, de même que pour garantir l'exécution de ses engagements en vertu du présent acte, le Constituant hypothèque l'universalité de tous ses biens, meubles et immeubles, présents et à venir, corporels et incorporels, de quelque nature qu'ils soient et où qu'ils puissent être situés, comprenant sans limitation tous les actifs mobiliers et immobiliers immobilisés pour les fins du réseau du Groupe Microtec incluant les clients, tout contrat d'abonnement, les biens nécessaires à la réalisation des contrats d'abonnement, toute créance générée par les contrats d'abonnement et leurs accessoires, le produit d'aliénation et de réalisation des contrats d'abonnement (les biens hypothéqués).

3.2 Cette hypothèque est constituée en faveur du Fondé de pouvoir, à titre de fondé de pouvoir des obligataires, et elle est consentie pour la somme de cent millions de dollars (100 000 000 \$), avec intérêts au taux de vingt pour cent (20 %) par année à compter de la date des présentes.

### 4. DÉCLARATIONS DU CONSTITUANT

Le Constituant déclare et garantit ce qui suit:

4.1 Les biens hypothéqués sont la propriété absolue du Constituant et sont libres de tout droit réel, hypothèque ou sûreté.

4.2 Les biens hypothéqués sont aussi affectés par les sûretés décrites à l'article 13 du présent acte pour lesquels une cession de rang est consentie par l'Intervenante aux termes dudit article.

4.3 Le Constituant se conforme à toutes les exigences de la législation et de la réglementation applicables à l'exploitation de son entreprise et à la détention de ses

20 décembre 1995

ET:

9027-9704 QUÉBEC INC., personne morale constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies (Québec), ayant son siège au 356, rue Jackson, Québec, province de Québec, G1N 4C5, ici représentée par monsieur Réal Faucher, secrétaire, dûment autorisé en vertu du Règlement No. 2 de la compagnie, ratifié par les actionnaires et d'une résolution du conseil d'administration datée du 20 décembre 1995, dont copie certifiée demeure annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par le représentant en présence du notaire soussigné.

(Ci-après appelée le "Constituant")

ET:

BANQUE NATIONALE DU CANADA, personne morale régie par la Loi sur les Banques, ayant son siège à 600, De la Gauchetière Ouest, Montréal, province de Québec, H3B 4L2, et une place d'affaires au 4605, 1ère Avenue, Charlesbourg, province de Québec, G1H 2T1, ici représentées et agissant par messieurs Jacques Simard, directeur principal, crédit, et Yvan Boivin, directeur, crédit, dûment autorisés en vertu de la résolution numéro 4 datée du 28 septembre 1995, dont copie demeure annexée aux présentes après avoir été reconnue véritable et signée pour identification par ledit représentant avec et en présence du notaire soussigné;

(Ci-après appelée l'"Intervenante")



**COLLEN IP**

INTELLECTUAL PROPERTY LAW

The Holyoke-Manhattan Building

80 South Highland Avenue

Town of Ossining

Westchester County, New York 10562

Telephone: (914) 941-5668

Facsimile: (914) 941-6091

www.collenlaw.com

Attorney Docket No.: T- 69945/69955/69955/71245

IN THE UNITED STATES PATENT AND TRADEMARK OFFICE

RE : U.S. Trademark Applications

SN : 78/045,694

78/042,341

78/041,920

78/042,342

Marks : Merlin/Merlin Technology/Technologie Merlin Technology and design/Merlin and design

Assistant Commissioner for Trademarks

2900 Crystal Drive

Arlington, Virginia 22202

Branch: Assignments

CERTIFICATE OF FACSIMILE TRANSMISSION

I HEREBY CERTIFY THAT THIS PAPER FOR THE ABOVE-REFERENCED TRADEMARK APPLICATIONS, APPLICATIONS NUMBERS: 78/045,694; 78/042,341; 78/041,920; 78/042,342

(7 PAGES IN ALL) IS BEING FACSIMILE TRANSMITTED TO THE PATENT AND TRADEMARK OFFICE FACSIMILE NUMBER 1(703) 306-5995 ON THE DATE SHOWN BELOW.

NAME OF PERSON SIGNING CERTIFICATION: Mariana Cana

SIGNATURE

69945.9

DATED: November 15, 2002

COLLEN IP

Intellectual Property Law

The Holyoke-Manhattan Building

80 South Highland Avenue, Town of Ossining

Westchester County, New York 10562

Telephone: (914) 941-5668/ Facsimile: (914) 941-6091

NOTE: IF THERE IS ANY ADDITIONAL FEE DUE PLEASE CHARGE IT TO OUR DEPOSIT ACCOUNT 03-2465 AND ADVISE US OF ANY CHARGE THAT YOU MAKE.

RECORDED: 11/15/2002

TRADEMARK  
REEL: 2576 FRAME: 0027